

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dimitri Uzunidis

L'Harmattan | « [Marché et organisations](#) »

2016/1 n° 25 | pages 11 à 14

ISSN 1953-6119

ISBN 9782343084084

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2016-1-page-11.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Dimitri Uzunidis, « Présentation générale », *Marché et organisations* 2016/1 (n° 25),  
p. 11-14.

DOI 10.3917/maorg.025.0011  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## PRESENTATION GENERALE

**Dimitri UZUNIDIS**

*Réseau de Recherche sur l'Innovation  
Société Internationale Jean-Baptiste Say  
uzunidis@univ-littoral.fr*

La notion de la proximité est habituellement reliée à celle des externalités qui produisent des effets d'agglomération spatiale et des dynamiques territoriales. Les externalités se concrétisent par des impacts sur l'économie, positifs ou négatifs, générés par les activités d'un acteur économique<sup>1</sup>. De plus, selon la logique marshallienne, la concentration dans un seul lieu géographique des principaux acteurs du système productif (essentiellement les producteurs d'un côté et les utilisateurs de l'autre) ne facilite pas seulement les transactions, mais facilite aussi l'établissement de relations de connaissance et de confiance mutuelles entre les différents partenaires (proximité spatiale). La formation et l'accumulation des compétences vont alors former, ce que A. Marshall a appelé en 1919, une « *atmosphère industrielle* »<sup>2</sup> ou, pour aller plus loin, un écosystème entrepreneurial ou un « *milieu innovateur* ».

La nature systémique des relations qui caractérisent un écosystème entrepreneurial ou un milieu innovateur sont à l'origine de l'innovation que les relations de proximité génèrent. L'innovation ne peut pas alors surgir uniquement des seuls échanges interindividuels débouchant sur une nouvelle combinaison productive. Elle ne peut non plus résulter uniquement d'une organisation spécifique des relations économiques. La systémique des relations dans une économie donnée dépend aussi des structures sociales qui sont à l'origine des comportements innovateurs.

Les institutions (État, collectivités locales) jouent un rôle significatif dans l'organisation et l'évolution des structures socio-économiques. Et

---

<sup>1</sup> Marshall, Alfred, 1891, *Principles of Economics* (2nd edn.), London, Macmillan.

<sup>2</sup> Marshall Alfred, 1919, *Industry and Trade. A Study of Industrial Technique and Business Organization and of Their Influences on the Conditions of Various Classes and Nations*, London, Macmillan.

en retour, le milieu innovateur contribue à la performance innovante des entreprises par l'offre de ressources scientifiques et techniques qu'il peut organiser; il contribue aussi à enrichir, par des effets externes de diffusion de l'innovation, mais aussi à influencer la trajectoire des systèmes d'innovation connexes : systèmes régional, inter-régional, national.

L'organisation territorialisée de la production est rarement soumise aux principes d'une organisation industrielle hiérarchique obéissant aux commandements d'une grande entreprise pivot. Elle est plutôt basée sur les principes de collaboration, de coopération et de coordination entre les différents acteurs économiques. Par conséquent, la notion de solidarité entre ces acteurs est d'une importance considérable : leurs interrelations sont d'une intensité variable et peuvent prendre des formes très diverses : relations formelles ou informelles, de marché ou hors marché, etc. Les réseaux naissent principalement par les flux (matérialisés par des contrats ou par des effets externes) de marchandises, de services, de travail, de technologies, d'informations, de connaissances et de capitaux. La nature spécifique des processus menant à la production de nouvelles connaissances et les interactions qui leur sont associées nous conduisent à introduire la notion de proximité cognitive, qui complète celles de la proximité spatiale (et temporelle) et de la proximité organisationnelle pour comprendre les relations entre « *milieu* » et « *innovation* » et observer ainsi la naissance et la diffusion des « *innovations de proximité* ».

La proximité spatiale est caractérisée par la réduction des distances (et du temps) qui séparent physiquement les acteurs économiques; condition permissive au développement de relations de reconnaissance et d'inter-reconnaissance entre ceux-ci.

La proximité organisationnelle est définie par l'appartenance à une même organisation (entreprise, laboratoire de R&D, université, service à l'intérieur d'une même entreprise ou administration, etc.), à un même réseau (intra-organisationnel et/ou inter-organisationnel) ou, plus largement, à une même « *communauté de destin* ».

La proximité cognitive renvoie à l'adhésion de différents acteurs à une même conception de l'innovation, au même paradigme (technologique et/ou organisationnel), aux mêmes routines, aux mêmes conventions, aux mêmes traditions, aux mêmes procédures d'apprentissage, de prise de décision et de gouvernance. Elle signifie le partage d'expériences plus ou moins formalisées, de codes, de langages, de modèles issus de (et qui facilitent) la communication d'informations à l'intérieur des organisations

et entre celles-ci. Elle se situe donc au sein même des organisations, des réseaux et des communautés.

Le « *milieu innovateur* » se présente ainsi comme un nœud de relations économiques, financières, cognitives, institutionnelles et sociales. Ainsi par exemple, les institutions publiques en relation avec les entreprises, associations diverses, établissements publics, etc. définissent les axes de développement et coordonnent les actions collectives (via un système d'incitations et/ou de sanctions); les agents économiques (entreprises, universités, collectivités territoriales, associations d'aide et d'entraide) et sociaux enrichissent leurs relations par voie contractuelle ou par contacts « *hors-marché* », les institutions financières prêtent et/ou investissent dans les activités émergentes ou en restructuration. Le tout étant régi par un ensemble de codes, règles et normes qui l'organisent et qui lui permettent de s'intégrer dans des systèmes plus vastes.

L'espace joue un rôle important dans l'identification d'un système économique, mais ce sont les relations d'externalisation et d'intégration qui définissent en dernier ressort le « *milieu innovateur* » : celui-ci est un collectif de réduction de l'incertitude et des risques qui s'y associent. Il permet d'articuler apprentissage, savoir-faire, culture d'innovation et esprit d'entreprise. D'où l'importance de son mode d'organisation. Dans ces conditions, l'entrepreneur ne peut être considéré comme un simple acteur du système économique. Il constitue une fonction systémique intra-réseau ou le résultat du fonctionnement de ce réseau.<sup>3</sup>

Aujourd'hui la plupart des économistes conviennent que l'esprit d'entreprise est un facteur indispensable à l'innovation, à la croissance économique et à la création d'emplois. Les décideurs politiques locaux sont convertis à l'entrepreneuralisme : créer les meilleures conditions pour attirer les entreprises, les investisseurs, les touristes et pour permettre l'émergence d'entreprises nouvelles. Les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques incitant les individus à tenter de se lancer dans les affaires comptant sur l'avènement des nouvelles activités porteuses de croissance ; comptant aussi sur la contribution des autres acteurs à la naissance d'une trajectoire entrepreneuriale territorialisée (banques, associations, grandes entreprises, etc.).

En particulier, les politiques publiques d'aide à la création d'entreprises (pour stimuler l'innovation et/ou lutter contre le chômage)

---

<sup>3</sup> Uzunidis Dimitri, Boutillier Sophie and Blandine Laperche, 'The entrepreneur's 'resource potential' and the organic square of entrepreneurship: definition and application to the French case, *Journal of Innovation and Entrepreneurship*, 2014, 3:1.

déterminent en grande partie les ressources financières auxquelles l'entrepreneur pourra accéder pour créer son entreprise et assurer sa survie. De son côté, l'environnement économique et social a plusieurs dimensions, et donc plusieurs effets : le niveau général de développement des connaissances et technologies dans la société aura un impact à la fois sur les connaissances acquises et assemblées par l'entrepreneur (sur la base de son éducation et des compétences des membres de son équipe ; activités liées à l'intelligence économique et à la veille technologique) et le niveau technologique de son activité. La nature du dispositif financier (facilité ou difficulté d'accéder aux aides publiques ou au crédit, « *conservatisme* » ou « *aventurisme* » des banquiers et d'autres bailleurs de fonds, niveau de développement du capital-risque, etc.) influence à la fois la capacité d'un individu à devenir entrepreneur et la capacité d'une entreprise à se développer.

Ce numéro de *Marché et Organisations* discute de la « *triple hélice* » de l'entrepreneurialisme : esprit d'entreprise, financement de l'entrepreneuriat, milieu innovateur / écosystème entrepreneurial local. Peut-on concilier entrepreneuriat, innovation et développement durable dans les territoires ? Comment le « *nouveau système socio-technique* » s'inscrit-il dans la suite des grands changements sociétaux opérés lors des phases précédentes de l'industrialisation et comment les territoires peuvent-ils devenir innovants en libérant l'esprit d'entreprise ? Quels sont les ressorts territoriaux de l'innovation et de l'entrepreneuriat ? Comment la dynamique entrepreneuriale et les processus innovations peuvent-ils favoriser le développement économique dans les territoires urbains, ruraux, dotés d'industries high tech ou d'activités en reconversion ? Pour répondre à ces questions, les auteurs mobilisent différents corpus théoriques (théories de la proximité, des clusters et des réseaux) pour les appliquer dans la réalité économique afin de tracer les contours de l'« *innovation de proximité* ».